



Effacement casier judiciaire

Par **miceljacob**, le **26/06/2017** à **09:42**

Bonjour,

Comme de nombreuses personnes en France j'ai eu un passé un peu tumultueux mais pas non plus dramatique. Je n'ai pas fait de prison, mais mon casier judiciaire n'est pas vierge. J'ai postulé pour différents emplois et à chaque fois qu'on me demande mon casier judiciaire, je sais déjà que je ne serai pas pris. J'étais assez désespéré jusqu'à ce que je lise sur le site [effacement-casier-judiciaire.fr](http://www.effacement-casier-judiciaire.fr) qu'il était possible de procéder à un effacement anticipé de mon casier. J'espère que c'est vrai car ça me changerait littéralement la vie. Comme tout le monde j'ai besoin de travailler et de pouvoir me projeter avec un avenir correct. J'étais jeune et j'ai fait des erreurs mais elles ne devraient pas me pénaliser toute ma vie. Merci d'avance

Par **amajuris**, le **26/06/2017** à **10:24**

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien:

<http://https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31802>

salutations

Par **miceljacob**, le **26/06/2017** à **10:31**

Bonjour amatjuris,

Merci pour ce lien et de m'avoir confirmé que c'était possible par la même occasion, je vais

appeler tout de suite!